

Vergt

**Secteur 2
Plan 5.55**



Elaboration du PLUi prescrite par D.C.C. des 26/11/2015 et 01/06/2017
Projet de PLUi arrêté par D.C.C. du 24/01/2019
Dossier soumis à Enquête publique du 03/06/2019 AU 16/07/2019
PLUi approuvé par D.C.C. du 19/12/2019

Date : 12/2019
Conception : AT-METROPOLIS / FER / BIOCOPE / CODE / HEH / GUILLEMET / RIVIERE-AVOCATS-ASSOCIÉS
Source : BD PARCELLAIRE © IGN / 2016 - reproduction interdite
0 50 100 200 300 400 500 m

- Zonage du PLUi**
- UA : UA ; UAa ; UAaP ; UAaB ; UAaH
 - UB : UB ; UBa ; UBaP ; UBb ; UBc
 - UC : UC ; UCaP ; UCb
 - U Activité : UAa ; UA ; UX ; UY ; UY+ ; UYca
 - U Equipement : UE
 - 1AU Habitat : 1AUh
 - 1AU Mixte : 1AUm ; 1AUzac ; 1AUzac+
 - Agricole : A
 - Agricole divers : Ace
 - Agricole Protégé : Ap
 - Naturel Habitat : Nh
 - Naturel Activité : Nca ; Nx ; Ny
 - Naturel Loisirs / tourisme : NL ; Nt
 - Naturel Equipement : Ne ; Ngr ; Npv
 - Naturel : N ; Nj ; Nzac
 - Naturel Protégé : Np
- Prescriptions du PLUi**
- ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2°
 - ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'habitat ou d'hébergement touristique
 - ◆ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 - ◆ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
 - Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
 - ▨ Périmètre de protection au titre de l'article L.151-23
 - ▨ Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe)
 - ▨ Périmètre d'OAP
- Autres**
- Construction récente ou en cours

